

20 déc 2019 -14:43

Appartient à [Conseil des ministres du 20 décembre 2019](#)

Plan d'action 2020 de lutte contre la fraude sociale

Le Conseil des ministres a approuvé le plan d'action 2020 de lutte contre la fraude sociale.

En exécution de l'accord du gouvernement, chaque année un plan d'action de lutte contre la fraude sociale est approuvé par le gouvernement, avec une attention particulière pour le dumping social. Le plan d'action 2020 a pour objectif de donner un aperçu des actions prioritaires qui seront entreprises en 2020 en matière de lutte contre la fraude en matière de contributions et/ou allocations sociales. Le plan d'action est basé sur les cinq objectifs stratégiques qui ont fait l'objet d'un accord entre tous les acteurs concernés :

- diminution des charges sur le travail afin de diminuer l'attractivité de commettre de la fraude sociale
- simplification administrative et législative afin d'augmenter la transparence et le respect des règles (y compris la numérisation)
- augmentation du risque d'être pris
- augmentation de la capacité d'action des services d'inspection sociale
- la lutte contre la fraude sociale et le dumping social transfrontalier, y compris une amélioration de la coopération dans la lutte contre la fraude sociale dans le contexte européen (mesures européennes et internationales)

Le plan d'action 2020 de lutte contre la fraude sociale vise les cellules d'arrondissement, le Service d'information et de recherche sociale et les services d'inspection. En ce qui concerne les cellules d'arrondissement, le plan d'action a pour objectif, en étroite collaboration avec le Conseil des auditeurs du travail et le Collège des procureurs généraux, de mieux harmoniser l'action des cellules d'arrondissements et d'augmenter leur autonomie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Philippe De Backer, ministre de l'Agenda numérique, des
Télécommunications et de la Poste, chargé de la
Simplification administrative, de la Lutte contre la fraude
sociale, de la Protection de la vie privée et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 155
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 528 65 89

Caroline Leys
Porte-parole
+32 497 73 79 17
caroline.leys@debacker.fed.be